

Les Vallées du Clunisois



Entre Charolais et côtes viticoles, les Vallées du Clunisois forment une transition bocagère, au relief sculpté par les vallées de la Guye, de la Grosne et de leurs affluents.

Sailly

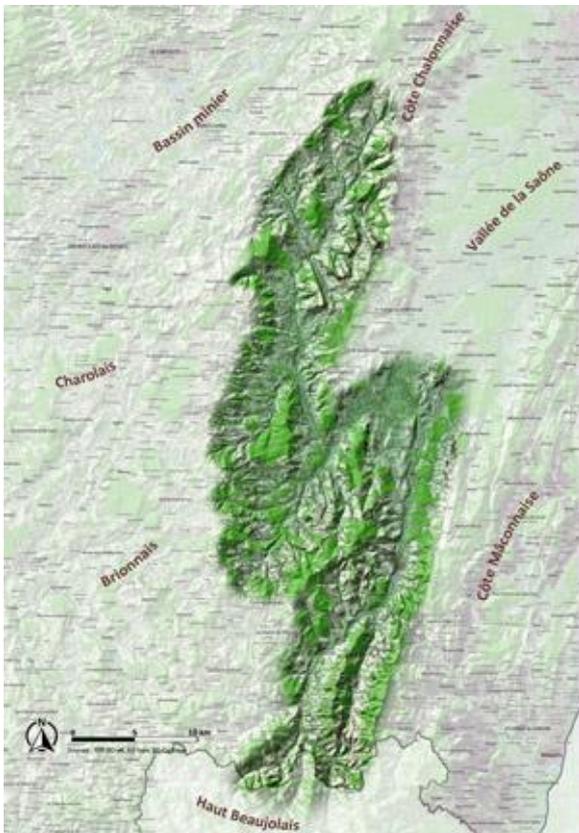
Portrait des vallées du Clunisois	p. 2
Repères géographiques des vallées du Clunisois	p. 13
Dynamiques et enjeux paysagers des vallées du Clunisois	p. 25
Bibliographie sur les paysages des vallées du Clunisois	p. 36
Les communes des vallées du Clunisois	p. 37

Portrait des Vallées du Clunisois

publié le 2 février 2018 (modifié le 2 avril 2019)



Entre Charolais et côtes viticoles, les Vallées du Clunisois forment une transition bocagère, au relief sculpté par les vallées de la Guye, de la Grosne et de leurs affluents. Sailly



Vallées du Clunisois carte unité

LIMITES

Au nord

Au nord de Sainte-Hélène, l'élévation du relief de la tête du bassin versant de la Guye marque une rupture avec la vallée de l'Orbize ou la vigne apparaît. Au nord-ouest, des reliefs entrecoupés de bois forment une limite nette.

A l'est

En venant des côtes Maconnaise ou Châlonnaise, le basculement dans les vallées du Clunisois est net, avec un paysage qui devient bocager où la vigne disparaît.

Au sud

Au sud-ouest, la vallée de la Grosne se divise en plusieurs affluents (Grosne, Grosne orientale, Grosne occidentale) dont l'ensemble se prolonge vers le sud en plusieurs couloirs bocagers bien lisibles.

Au sud-est, la limite départementale correspond à la tête et la fin de vallée du Valouzin.

A l'ouest

Une ligne de relief ponctuée d'importants monts et de forêts sépare le Bassin Minier, puis le Charolais, des vallées du Clunisois.

Au sud-ouest, une fois la vallée de la Grosne quittée, on pénètre dans le Haut Charolais avec des ambiances de petites vallées « montagnardes ».

PORTRAIT SENSIBLE



Vallées du Clunisois bloc-diagramme paysager

De longues vallées entre côtes et Charolais



Entre côtes viticoles et Charolais-Brionnais, les vallées du Clunisois forment une transition orientée nord-Sud. St-Point

Ce qui caractérise tout d'abord les vallées du Clunisois c'est leur position si particulière contre les Côtes viticoles Chalonnaise et Mâconnaise, qu'elles longent du nord au sud. On les dit souvent « d'arrière ou de revers de côte » comme si il y avait une hiérarchie, un ordre et aussi une subordination au relief des côtes...sans doute en raison de leur position « en creux ». Toujours est-il que l'on vit un basculement net quand on y plonge depuis l'est ou l'ouest. Les crêtes des vallées marquent une limite franche. Ces vallées constituent de longues dépressions étirées qui forment en fait une transition, à l'échelle du département, entre les Côtes et le Charolais. Elles empruntent un peu des deux identités et marquent un changement géologique d'est en ouest, le passage du calcaire au granite.

Un paysage orienté, bien lisible



Le relief des vallées oriente les perceptions. Mazille

Le paysage s'organise clairement en vallées qui orientent les vues. La Guye et la Grosne qui sont les principales rivières, ont sculpté deux vallées bien différentes. Les vallées de la Guye et de ses affluents, aux profils souvent asymétriques, s'écoulent du nord au sud. La Guye forme un vaste coude avant de remonter vers le nord entre les deux côtes viticoles. La Grosne et le Valouzin s'écoulent du sud au nord. Ils forment deux vallées couloirs rectilignes, aux coteaux plus réguliers et resserrés. Dans tous les cas, ces configurations génèrent de nombreuses covisibilités entre les versants et des situations en belvédère qui confèrent aux lieux un attrait et un charme particulier.

Un paysage bocager et forestier, étagé



Les haies basses ou hautes soulignent le relief, quadrillent les prés, et donnent aux vues un côté graphique mis en scène par les versants. St-Pierre-le-Vieux

La vigne occupait autrefois une partie des vallées. Aujourd'hui c'est la présence du bocage qui donne son unité aux paysages. L'arbre apparaît sous de nombreuses formes. Les haies basses ou hautes soulignent le relief, quadrillent les prés, et donnent aux vues un côté graphique mis en scène par les versants. De nombreux arbres isolés jalonnent les fonds et les versants, ponctuant le paysage. Les forêts s'étendent sur les hauts et certains versants, contrastant avec les ouvertures des prairies ou des cultures. Les crêtes boisées cadrent l'espace. La structure étagée du paysage reste bien lisible : hauts boisés, versants bocagers aux pentes étirées, fond plat ouvert et bocager.

Des villages où la pierre s'affiche



De nombreux villages au clocher carré et aux murs de pierre ponctuent les paysages. St-Huruge

Bien sûr il y a des variations mais... ce qui frappe en premier lieu, ce sont ces villages où la pierre se « taille » la part belle. Ceci surtout depuis le nord jusque vers Cluny. Des murs délimitent les jardins ou les parcelles, s'étendant aussi à travers les champs. Les maisons affichent un dessin régulier de petites pierres peu épaisses, comme sur la tranche, sans jointoiment, offrant de belles tonalités ocres. Tout laisse à penser à des villages vigneron mais la vigne n'est plus là. Tout cela forme des ensembles homogènes et harmonieux, sans encore trop de fausses notes. Dans les vallées du Clunisois, les villages s'équilibrent entre des implantations proches de l'eau dans le fond, sur les versants ou sur les hauts. L'habitat est plus groupé au nord et plus étalé avec des hameaux ou des fermes isolées vers le sud. Compte tenu de l'ouverture du paysage et du relief, on les voit de loin sans qu'ils s'imposent. Tout un patrimoine bâti se révèle : de petits clochers romans à sections carrées qui se répètent, des maisons à galerie avec un petit pigeonnier, des calvaires, des lavoirs, des ponts ...ou encore des châteaux discrets que l'on découvre au fil des déplacements.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois

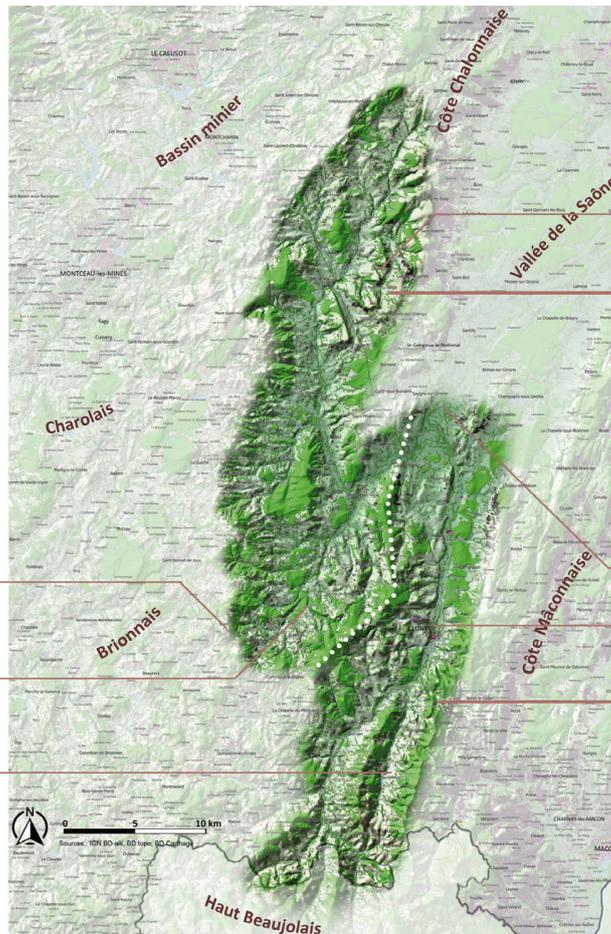
Les Vallées du Clunisois

- Une série de monts emblématiques bordent les vallées à l'est : Mont Saint-Vincent, Butte de Suin.
- Un paysage étagé bien lisible.
- Un paysage ample et harmonieux.
- Des vues orientées par la longueur des vallées.
- Un côté graphique donné par les lignes des haies et des lisières.
- Des crêtes majoritairement boisées qui limitent l'horizon.
- Des versants bocagers, parfois en collines.
- Des fonds de vallée de largeur variable et ouverts.
- Une déclinaison du nord au sud d'ambiance bocagère à plus montagnarde.
- De nombreux affluents modulant les coteaux, créant des secteurs de collines.
- Une grande diversité d'implantation des villages.
- Des villages visibles de loin.
- Des clochers romans de forme carrée.
- Des châteaux bien présents mais discrets au fil du paysage.
- Des routes principales dans les fonds.
- Des routes secondaires de versants offrant des vues en belvédère.

La butte de Suin (600m) large belvédère sur les Vallées du Clunisois et le Brionnais

La Gandé et ses affluents ouvrent un vaste bassin autour de Donzy-le-National

Le Valouzin, une vallée linéaire plus resserrée au paysage étagé, très lisible.



Au nord-est, un paysage de transition aux reliefs calcaires caractéristiques, avec quelques vignes et pelouses sèches

La vallée de la Guye

- Une vallée à géométrie variable.
- Une vallée évasée, peu encaissée.
- Un coude franc de la vallée avant la confluence avec la Grosne.
- Des affluents dilatant la vallée en rive droite ou gauche.
- Des versants et un fond bocager avec des haies basses.
- Des villages sur les hauts en léger retrait de la vallée le long des affluents.
- Des villages en belvédère jalonnant la vallée.
- Des villages dans les fonds proches des rivières.
- Des villages denses ou la pierre s'affiche.

La Guye et la Grosne s'écoulent vers la Saône à travers la vaste ouverture qui sépare les Côtes Chalonnaise et Mâconnaise.

La ville-abbaye de Cluny haut lieu du renouveau spirituel et humaniste en Occident

La vallée de la Gosne

- Une vallée plus lisible et régulière.
- La Grosne formant de nombreux petits méandres.
- Un fond bocager plat et ouvert.
- Des coteaux et des hauts plus forestiers.
- L'apparition des conifères dans les hauts boisés.
- De longs versants graphiques plus pentus.
- Une ambiance plus « montagnarde » au sud.
- Cluny, ville phare historique, remarquable.
- Des fermes et des hameaux qui ponctuent les versants.

Vallées du Clunisois carte unité légendée

SOUS-UNITÉ : La Vallée de la Guye



La vallée de la Guye présente des profils très variés, parfois très évasés comme ici où la ripisylve se fond dans un fond de vallée semi bocager. Haute vallée de la Guye à Sassangy

Une vallée étoffée de collines et de monts

Entre les deux crêtes, les vallées de la Guye et de ses affluents forment une certaine étendue et largeur. Depuis les hauts, la vallée peut apparaître comme une vaste dépression comprenant une succession de reliefs inférieurs. Quand on évoque la Guye, il ne faut pas oublier ses nombreux affluents (la Courmière, la Malenne...) qui modulent les coteaux. Ils modulent la perception de ce paysage en créant des secteurs de collines et de vallons en retrait. La vallée de la Guye retrouve une certaine régularité entre Joncy et Chériset, mais aussi plus au nord à Genouilly. Sur tout le bassin versant de la Guye, de longs versants évasés, bocagers voire plus boisés, très graphiques, forment une douce continuité avec les fonds de vallée au paysage également bocager. Sur la

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois

partie est, des versants en pelouses calcaires apportent une tonalité plus sèche. Les boisements cadrent les horizons sur les hauts pour parfaire le tableau.

Des tonalités différentes au fil des affluents

Au nord-est, entre Saint-Clément-de-Guye et Sassangy en rive droite, une succession de reliefs calcaires encaissés apparaît. Ces coteaux, semblables à des côtes ou des monts, s'élevent parfois à plus de 400 mètres et forment quelques lignes de force remarquées (vallée des Rigoulots...) avec des villages sur les hauts (Saint-Maurice-des-Champs...).

A l'ouest, limités par le bois d'Atilly sur un promontoire, les ruisseaux des Brettaux et de la Petite Guye, ouvrent une vallée collinaire plus intime un peu à l'écart.

Au sud-est, la Gande et ses affluents forment un vaste bassin autour de Donzy-le-National. Les collines s'allongent, couvertes de prairies bocagères avec un couvert forestier plus marqué sur les pentes. Les fermes s'installent sur les buttes et les villages, points de mire, sur les crêtes. Ce bassin est adossé à de hauts reliefs boisés.

SOUS-UNITE : La Vallée de la Grosne



La vallée de la Grosne forme une vallée rectiligne, encaissée, aux versants bocagers en covisibilité. St-Pierre-le-Vieux

Une vallée-couloir rectiligne et régulière

Un peu avant la confluence de la Guye et de la Grosne, la vallée exprime de grandes ouvertures avec un large fond de vallée ouvert aux coteaux réguliers. L'espace bocager se dilate. Au sud de Cormatin, la vallée de la Grosne se resserre tout à coup pour former un large couloir régulier jusqu'à la confluence avec le Valouzin. Les vues profondes sont bien cadrées et orientées par les coteaux. Au sud de cette confluence, la vallée de la Grosne s'évase et devient asymétrique avec à l'est, un coteau plus pentu et forestier. Les ouvertures bocagères du fond plus étroit et des versants expriment à nouveau ce graphisme remarquable moins présent au nord.

Cluny : une ville historique qui s'est étalée

Hormis Cluny, aucun bourg ne s'est établi dans le fond. Cluny s'est développée à travers la vallée, avec une périphérie bien visible, peu en adéquation avec le centre historique intérieur remarquable. Les toits des différents édifices religieux ou défensifs pointent et signalent la ville. Tout un travail passé de maîtrise de l'eau est encore visible partiellement aujourd'hui.

Le Valouzin : une vallée lisible

La vallée du Valouzin, affluent de la Grosne, affiche un profil en V avec une forte covisibilité entre les versants, dont celui à l'est est plus long et ouvert. Elle illustre un très bel exemple de paysage étagé et bien lisible, presque une image d'Epinal... Les éléments du paysage semblent à leur place : forêts sur les hauts laissant la place à des prairies bocagères dont les haies forment des lignes soulignant la pente, des hameaux ou des fermes qui ponctuent l'espace... Depuis la tête de vallée, l'enfilade est étonnante, mettant en exergue la dualité des versants.

LES ELEMENTS DU PAYSAGE

Les éléments liés à la roche et au relief



Le mont, la butte

En marge des sommets les plus importants (Butte de Suin), d'autres reliefs plus petits, se distinguent au fil des vallées (Mont Brogny à Bissey-sous-Cruchaud, les Trois Monts ou Chaumont à Mazille, Montagne du Tartre à Bissy-sur-Fley...). Leur prééminence attire les promeneurs. Montagne de St-Clément-sur-Guye

Les éléments liés à l'eau



La rivière

Elle anime de ses petits méandres, le fond de la vallée et se fond dans le paysage. Souvent discrète, elle se découvre de près depuis un pont ou un bord de pré.

Savigny-sur-Grosne



La ripisylve

Cette ligne d'arbres accompagnant la rivière indique son passage dans la platitude du fond de la vallée. St-André-le-Désert

St-André-le-Désert



L'abreuvoir

Posé dans le soubassement d'un talus en bord de route, il révèle un usage passé et donne à voir la présence de l'eau. Burzy



Le lavoir

A ciel ouvert ou couvert, dans le village ou plus isolé, il témoigne d'un mode de vie passé. Le lavoir donne un contact intime avec l'eau, offrant un lieu de fraîcheur. C'est l'occasion de faire une halte l'été.

Savigny-sur-Grosne



Le moulin

Il jalonne régulièrement les rivières associées à un bief et une chute d'eau. Il donne l'opportunité de fréquenter la rivière en passant au-dessus.

Salornay-sur-Guye

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois

Les éléments liés à l'arbre



La lisière

Les boisements sur les hauts, qui forment les horizons, affichent par endroit des lisières nettes, qui contrastent avec l'ouverture des prairies bocagères des versants. La lisière participe au graphisme de ces paysages tout en versants. St-Pierre-le-Vieux



Le boisement de conifères

Sa couleur plus sombre et son feuillage persistant contrastent avec les feuillus. Son implantation géométrique en ligne ou en timbre-poste confère aux versants un aspect plus artificiel. St-Pierre-le-Vieux



La haie bocagère

Haute ou basse, la haie bocagère forme des lignes particulièrement graphiques sur les versants qu'elles quadrillent régulièrement, en soulignant par endroit les courbes de niveau. La Vineuse



L'arbre isolé

Il ponctue l'étendue des prairies, isolé au milieu d'une parcelle ou jalonnant les haies basses. Il souligne parfois l'entrée d'une parcelle. Sa silhouette anime les vues et forme des repères participant au charme de lieux. Ste-Hélène

Les éléments liés au champ



La prairie

Majoritairement accompagnée du bocage, elle nappe les versants et les fonds de vallée. Ce tapis vert constitue, avec la forêt, la toile de fond de ce territoire. St-Marcelin-de-Cray



Le champ

Sur les bons sols, il se mêle aux prairies, diversifiant ainsi le parcellaire agricole mais gommant une partie du bocage, où il forme de larges ouvertures. Bissy-sur-Fley

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois



La pelouse calcaire, la friche

Sur les hauts des versants au contact de la Côte Chalonnaise, ces prairies sèches, parfois enrichies, révèlent le sous-sol calcaire. Elles apportent une végétation différente mais tendent à se refermer par enrichissement. Mazille



La vigne

Quelques parcelles de vignes se sont maintenues au nord dans les reliefs calcaires aux environs de Bissy-sur-Fley ou plus au sud vers Corvaix. Elles témoignent d'une présence ancienne de cette culture et apportent une diversité et un graphisme complémentaire dans le paysage. St-Huruge

Les éléments liés à la route



La route de fond de vallée

C'est surtout dans les vallées de la Grosne et du Valouzin que les départementales empruntent les fonds et les pieds de coteau. Dans la vallée de la Guye, les routes principales s'affranchissent du relief et passent plutôt en versant ou transversalement à la vallée. Mazille



La route en balcon

La route en balcon est fréquente dès que les versants s'étirent. La route longe alors la vallée en surplomb offrant des vues en belvédère. Pressy-sur-Dondin



La route bocagère

Bordée de haies basses, parfois ponctuée d'arbres isolés, elle sinue au gré des vallons et des collines bocagères. St-Privé



Le belvédère

De nombreuses situations en belvédère révèlent le paysage au fil des routes et depuis les villages sur les hauts. Bourgvilain



Le pont

Il permet de côtoyer, de donner accès et de voir l'eau depuis les routes, participant au charme des parcours. L'architecture simple de ses arches compose avec les berges. St-Vincent-des-prés

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois



Le chemin agricole

Souvent bordé de belles haies, il permet de profiter des ambiances bocagères ou des bords de rivière. Lorsqu'ils sont reliés, certains offrent aussi des boucles de promenades. St-Micaud



Le calvaire

De nombreux calvaires jalonnent les routes et les chemins. Ce petit patrimoine, accompagné d'un ou plusieurs arbres, forme de petits points de repères. Malay

Les éléments liés au bâti



Le village de haut de coteau

Visible de loin ou plus discret, il s'est implanté sur les hauts, formant une sentinelle sur la vallée. C'est un point de repère, parfois lointain en fonction de l'ouverture du paysage. Certains sont également en covisibilité, offrant leur silhouette aux regards depuis d'autres villages en hauteur. Sivignon



Le village de versant

En situation intermédiaire, il est particulièrement bien visible sur les pentes étirées des versants et s'offre aux regards depuis les autres versants en vis-à-vis. Bergesserin



Le village de fond de vallée

Certains villages se sont installés dans les fonds, parfois avec l'église ou le château très proche de la rivière. A proximité se situe souvent un pont, lien entre les deux versants de la vallée. St-Huruge



Le clocher carré

Émergeant légèrement des villages, ces clochers romans caractéristiques des Vallées du Clunisois, se répètent et jalonnent le paysage. Ameugny



La place

Conservant une certaine simplicité dans ses aménagements, elle forme un espace central dans le village, planté ou non de quelques arbres. Elle constitue un espace public valorisant pour l'image du village. St-Huruge

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois



La ferme à galerie et pigeonnier

Rappelant le Mâconnais non loin, ces constructions rappellent le passé viticole du secteur pour certaines et forment de petits ensembles patrimoniaux. Cortevaix



Le mur de pierre

Il caractérise fortement l'unité paysagère par sa présence dans les villages et à leurs abords le long de la route. De nombreuses maisons offrent des murs en pierres apparentes non jointoyées. Taizé



Le cimetière

En bord de village ou parfois isolé dans la campagne, entouré de murs, on le rencontre au détour d'une route, propice à une halte pour se recueillir. Bissy-sur-Fley



Le hameau

Il ponctue les ouvertures bocagères sur les versants, implanté en marge des villages ou bien plus isolé. Villeneuve-en-Montagne



Le château

De belle ampleur ou plus petits, de nombreux châteaux ont été construits à travers les vallées du Clunisois, marquant un rôle de frontière ou de représentation. St-Huruge



La ferme

Plus fréquentes au sud des Vallées du Clunisois, les fermes isolées composées de quelques bâtiments anciens et de hangars s'éparpillent au sein du bocage. Mazille

VOIR AUSSI...

L'Histoire, arrière-plan des paysages de Saône-et-Loire

Le Clunisois vu par Pierre Boudot, 1972

Les Vallées du Clunisois et la Côte Chalonnaise vues par Fracisque Parn, 1914

Repères géographiques des Vallées du Clunisois

publié le 28 septembre 2018 (modifié le 2 avril 2019)

RELIEF ET EAU



Vallées du Clunisois carte relief et eau

Les vallées du Clunisois sont structurées par le relief des vallées de la Guye et de la Grosne qui s'étirent sur l'arrière-côte selon un axe majoritairement nord/sud.

L'altitude varie entre 199 m, à la confluence des deux rivières, et 758 m au sommet de la Mère Boitier qui domine la vallée du Valouzin, affluent de la Grosne, sur la commune de Tramayas. Les altitudes moyennes s'échelonnent toutefois autour des 250 m à 400 m. Vers le sud, le relief s'affirme prenant un aspect plus montagnard. Les dénivelés deviennent plus importants et les vallées s'encaissent de 200 à 400 m.

Au nord, la vallée de la Guye présente un profil varié, alternant des portions où elle s'encaisse de 150 à 180 m, de Ste-Hélène à Genouilly, puis un profil plus évasé jusqu'à Sigy-le-Châtel, en aval duquel elle se resserre jusqu'à Salornay, avant de faire un vaste coude et de s'élargir amplement jusqu'à la confluence avec la Grosne. La Gande, qui la rejoint à Salornay, ouvre au sud-ouest avec ses nombreux affluents, un vaste éventail (bassin de Donzy-le-National), dont les reliefs adoucis s'adosent à une crête forestière affirmée, ponctuée de monts élevés (Butte de Suin à 600 m, Ste-Colombe à 501 m, Laurandon à 512 m).

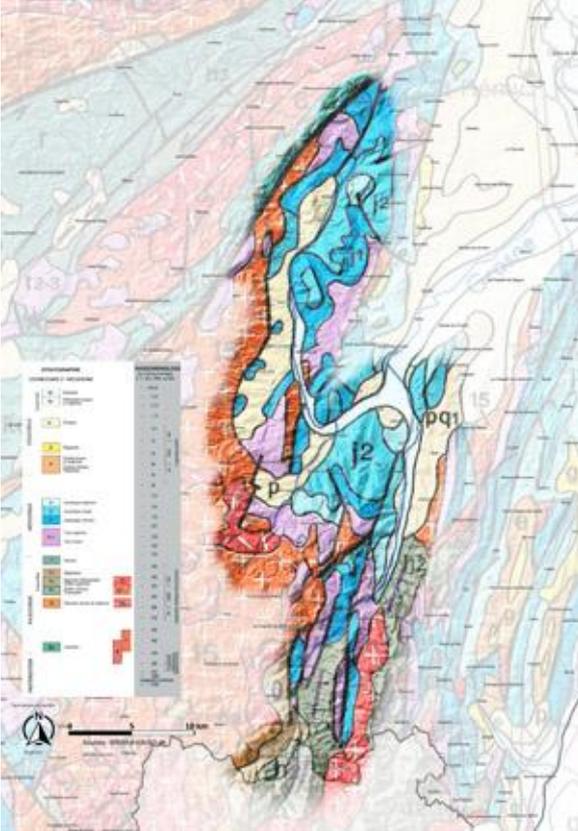
Au sud, la vallée de la Grosne, forme une vallée à la direction plus linéaire, orientée Sud-Nord. Hormis la Guye, la rivière ne collecte que de petits affluents. Au sud de Ste-Cécile, elle est longée par la vallée du Valouzin qui lui est parallèle. Les reliefs, très affirmés au sud, s'estompent progressivement vers le nord, la vallée passant d'un caractère presque montagnard à des modelés plus doux.

Les deux rivières s'écoulent vers la Saône à travers la vaste ouverture qui sépare les Côtes Chalonnaise et Mâconnaise.



La Gande et ses nombreux affluents, ouvrent un vaste éventail (bassin de Donzy-le-National), dont les reliefs adoucis s'adosent à une crête forestière affirmée, ponctuée de monts élevés (Butte de Suin à 600m, Ste-Colombe à 501 m, Laurandon à 512m. Au premier plan les fermes du Champ Matron et du Clous Cortot, en arrière-plan le village de Buffières.

ROCHE ET SOL



Vallées du Clunisois carte géologique

Le Clunisois regroupe une série de vallées globalement orientées vers le nord, qui s'ouvrent de plus en plus vers l'aval en un paysage de douces collines. Les roches sont des écaillés de roches sédimentaires de l'ère secondaire, prises en sandwich entre deux blocs granitiques : à l'est et au sud, la dorsale qui borde les monts du Mâconnais, à l'ouest, les coteaux qui forment la bordure du grand bloc granitique du Haut Charolais.

Cette organisation très chahutée témoigne des grands chocs de l'émergence des Alpes à l'ère tertiaire, typiques de tout l'est du Massif central. Des morceaux entiers de la croûte terrestre, lourdement chargés des dépôts du secondaire, ont basculé sur leur flanc.

À la fin de l'ère tertiaire, Guye et Grosne arrachent aux coteaux, des sables et des argiles et les redéposent à leurs pieds sur de larges terrasses, avant de rejoindre le grand lac bressan du pliocène. Au quaternaire, les rivières recouvrent le fond des grandes vallées d'un large lit d'alluvions argileux. Les collines centrales sont taillées dans le matériau secondaire, des calcaires et marnes du jurassique ; sur les collines au-dessus de Taizé, de Cormatin par exemple, les collines sont couvertes d'un damier de grands champs céréaliers.

Le grès triasique est également présent. Quelques hauteurs boisées le signalent, comme la dorsale qui, sur 8 km de long, barre le paysage au nord de St-André-du-Désert.

La Guye trace sa vallée vers le Sud avant d'obliquer vers le nord quand elle rejoint la Grosne à l'exutoire de Salornay. Les deux rivières bifurquent ainsi à la faveur d'une percée, dans une dorsale de collines afin de rejoindre ce même exutoire.

Les terrasses hautes déposées par la Guye et la Grosne, sont composées de sables argileux. La majeure partie des villages s'y sont implantés. Vouées à une prairie grasse, leurs collines sont couvertes d'un bocage très typé et très lisible, avec ses haies basses jalonnées d'arbres très espacés. Les lignes des haies dessinent les douces ondulations tandis que les arbres multiplient les plans et les arrières plans, donnant de la profondeur au paysage. L'ensemble est toujours encadré au loin par des crêtes boisées.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois



Vallées du Clunisois - La roche

Les roches sont disposées globalement en bandes orientées nord-sud. De longues écaillés de croûte terrestre ont basculé sur la droite, en glissant le long de failles (trait noir épais). Les roches secondaires sont des calcaires et marnes jurassiques (bleu) et le grès triasique (violet). Elles sont encadrées, à droite et à gauche, de massifs granitiques (orange et rouge).

À droite, les crêtes sont la pointe nord d'une dorsale qui arrive du Beaujolais, avec des granites (rouges) et des laves volcaniques du viséen (gris marron) qui ferment les horizons du Mâconnais.

À gauche, les coteaux cristallins (rouge et orange) se rattachent au Haut Charolais.



Vallées du Clunisois - Le sol

Les alluvions en partie inondable (vert) marquent les vallées principales. Les collines qui les dominent sont argilo-calcaires au centre (marron).

En rive droite ici, au pied des blocs granitiques, le piémont de terrasses est un sol sablonneux-argileux (violet clair).

Le violet plus foncé signal les crêtes granitiques (violet foncé) et les pentes sur grès au 1er plan à gauche (jaune) sont des sols maigres et acides, peu fertiles.



Vallées du Clunisois - L'occupation humaine

Villages et routes se concentrent dans les grandes vallées, au pied des coteaux ou à proximité de la vallée inondable.

La forêt recouvre les pentes et les crêtes, mais aussi quelques terrasses sablo-argileuses aux sols acides, en particulier sur toute la rive droite de la Grosne.

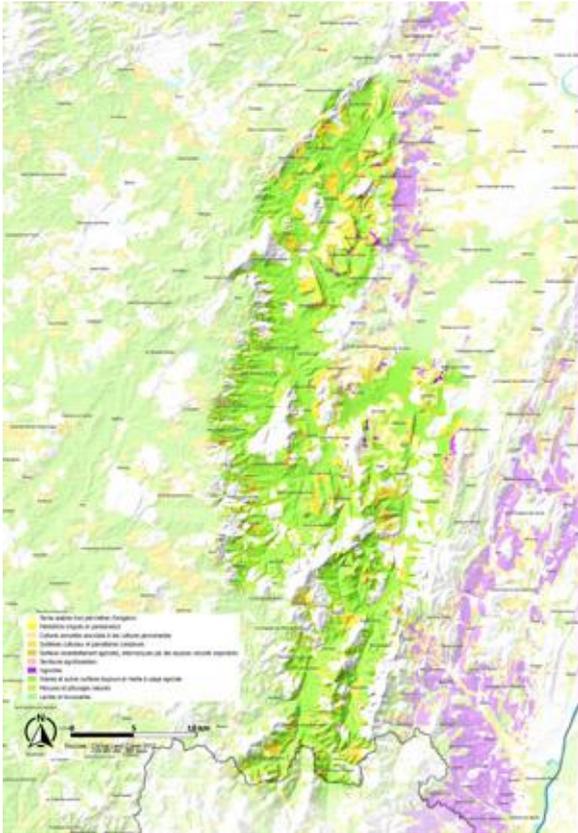
Plusieurs petits terroirs céréaliers apparaissent sur des collines argilo-calcaires : autour de Cluny et à proximité de la confluence. Tout le reste est recouvert d'un bocage de haies basses avec des arbres espacés.

LES UNITÉS DE PAYSAGES
Vallées du Clunisois



Les roches sont disposées globalement en bandes orientées nord-sud. Au nord, les roches calcaires et les marnes jurassiques de l'arrière-côte chalonnaise sont bordées à l'ouest de massifs granitiques. Le relief jurassique de St-Clément-sur-Guye (village au premier plan) forme une barrière rectiligne entre les vallées de la Guye et de son affluent, le ruisseau des Rigoulots.

AGRICULTURE



Vallées du Clunisois carte agriculture

Un terroir de transition entre Est et Ouest

Les Vallées du Clunisois forment un espace de transition entre l'est du département où cultures et élevage laitier dominant, la côte viticole et l'ouest bocager voué à l'élevage bovin allaitant. Avec environ 80 % de la SAU occupée par les surfaces fourragères, les prairies bocagères occupent majoritairement l'espace. L'activité dominante est clairement tournée vers l'élevage bovin allaitant, mais on trouve dans le sud, un élevage bovin laitier significatif. Comme dans les territoires de l'ouest, l'élevage ovin et caprin accompagne les bovins allaitants, valorisant particulièrement les prairies plus pauvres.

On retrouve toutefois ici des cultures (essentiellement des céréales) dans une proportion plus importante que dans le Charolais ou le Brionnais. De même sur la frange est, où le substrat calcaire est présent, quelques petites parcelles de vignes prennent place dans ce territoire d'arrière côte, reliques d'un vignoble important jusqu'au milieu du XVIème siècle, qui a quasiment disparu lors des crises du vignoble liées au mildiou et surtout au phylloxéra, fin XIXème.

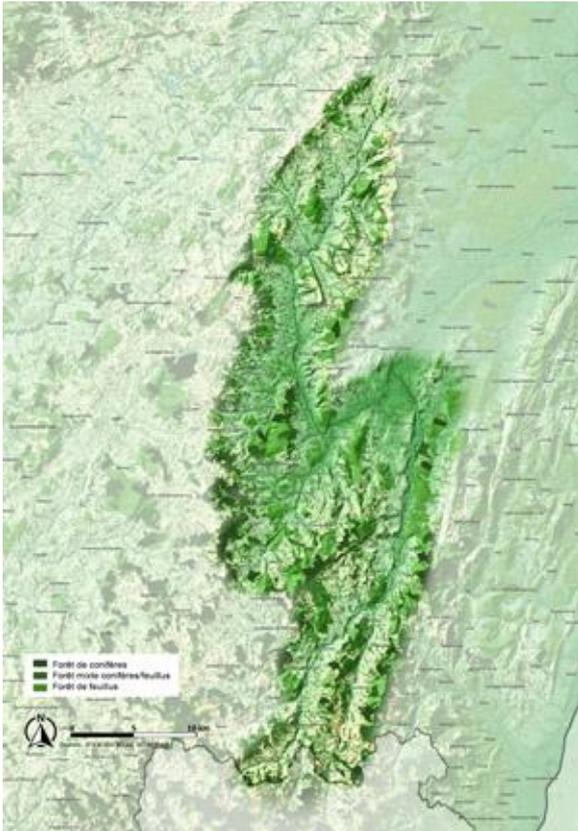
Le paysage de haies basses très graphiques du Clunisois n'a pas toujours existé. Ce bocage s'est systématisé dans la phase de développement rapide de l'élevage d'embouche, qui débute à la fin du XVIIIe siècle. Les haies servant de clôture, l'usage est alors de les laisser remonter pendant une dizaine d'années avant de les « plesser », c'est-à-dire de coucher leurs branches pour, à la fois, restaurer la clôture, récolter le petit bois de feu, et redonner de la lumière à l'herbe. À l'époque, le paysage est donc composé d'une juxtaposition de tronçons de haies de toutes les hauteurs : un mètre environ pour celles qui viennent d'être rénovées, et jusqu'à 7 à 10 m de hauteur pour celles qui arrivent en fin de cycle. Ces pratiques ont été en partie abandonnées après-guerre, où les agriculteurs ont dans un premier temps composé avec de la clôture barbelé, délaissant de plus en plus la récolte de ce petit bois difficile à valoriser. Un nouvel outil d'entretien, le gyrobroyeur, apparaît autour de 1975. Dès 1980, il s'est généralisé, et l'ensemble des haies est désormais taillé sur trois faces chaque hiver, offrant un aspect aussi soigné que les lignes de buis d'un jardin à la française.

LES UNITÉS DE PAYSAGES
Vallées du Clunisois



Avec environ 80 % de la SAU occupée par les surfaces fourragères, les prairies bocagères occupent majoritairement l'espace. On retrouve toutefois ici des cultures (essentiellement des céréales). De même sur la frange est où le substrat calcaire est présent, quelques petites parcelles de vignes prennent place dans ce territoire d'arrière côte. La vallée de la Grosne avec la Ferme de la Grange Sercy au premier plan, en arrière-plan Ameugny à droite et Cormatin au bord de la Grosne : les prairies bocagères dominent, encadrées dans ce secteur au relief plus doux par de vastes parcelles cultivées.

ARBRE ET FORET



Vallées du Clunisois carte arbre et forêt

Des crêtes boisées

Classiquement, les boisements occupent pour l'essentiel, les terres maigres et pentues des versants et des crêtes. Leur répartition varie d'est en ouest sous l'influence du changement de substrat, calcaire à l'est, granitique et gréseux à l'ouest. Elle varie également du nord au sud avec l'élévation progressive du relief vers le sud.

Au sud, sur les reliefs affirmés (sur substrat granitique et gréseux) formant la limite ouest des Vallées du Clunisois, les boisements forment des massifs plus importants, dominés par les feuillus (chênes rouvre et pédonculé, frêne, châtaignier, charme, merisier) ponctués de plusieurs plantations de conifères (douglas, pin sylvestre).

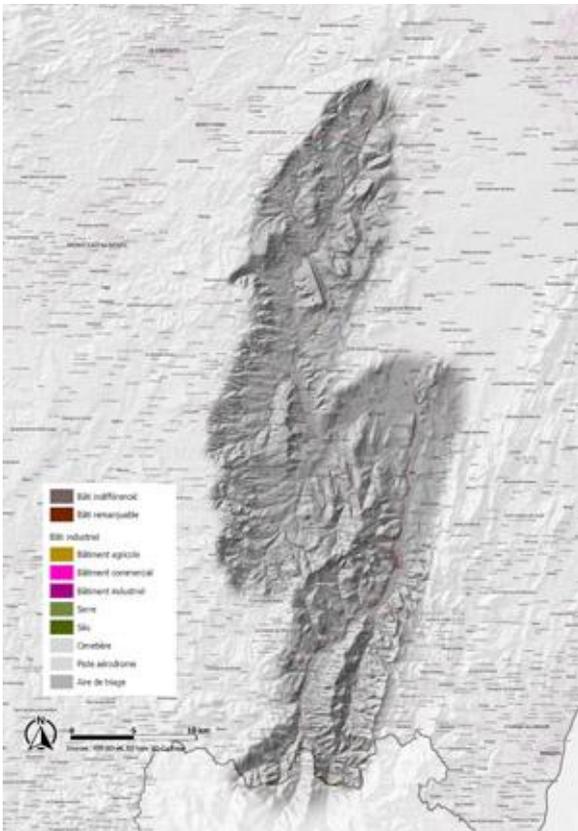
Au nord-est, les boisements occupent la plupart des sommets mais ils sont plus fragmentés et ne constituent que rarement un massif important. Sur les hauteurs calcaires, le type de peuplement le mieux représenté est la chênaie thermophile, constituée de peuplements de chêne sessile mêlés de chêne pubescent, érable champêtre, coudrier, charme, alisier, tilleul et cytise.

Les surfaces forestières relèvent très majoritairement de la propriété privée, mais on trouve quelques forêts domaniales (forêt domaniale de Cluny, des Trois Monts, de Grosne, de Chapaize), communales (de Cluny, de Champagny) et sectionales.



Au sud, sur les reliefs affirmés des Vallées du Clunisois, les boisements forment des massifs plus importants, dominés par les feuillus (chênes rouvre et pédonculé, frêne, châtaignier, charme, merisier) ponctués de plantations de conifères (douglas, pin sylvestre). Versants forestiers de la vallée du Valouzin à St-Point

URBANISME



Vallées du Clunisois carte urbanisme

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois

Composée de communes de 100 à 700 habitants (Cluny exceptée), les villages des Vallées du Clunisois présentent un contraste nord/sud assez marqué. Au nord, les villages regroupent l'essentiel de l'habitat et les quelques écarts sont groupés en hameaux. Au sud au contraire, l'habitat tend à s'éclater en hameaux, en fermes isolées nombreuses et les villages restent de petite taille. Les implantations villageoises sont très variées, sans qu'une dominante ne se dessine. Plusieurs villages ont privilégié des situations perchées sur des crêtes (Villeneuve-en-Montagne, le Martrat, St-Martin-du-Tartre, St-Maurice-des-Champs, St-Clément-sur-Guye, St-Martin-la-Patrouille, St-Marcellin-de-Cray, Taizé, Ameugny, La Vineuse...) d'autres, des versants ensoleillés (Sassangy, Rimont, Bissy-sur-Fley, Fley, Collonge-en-Charollais, Sigy-le-Châtel, Bonnay, Brandon, Tramayes ...). Enfin, nombreux sont également les villages implantés dans les vallées de la Guye (Ste-Hélène, Savianges, Germagny, Genouilly, Joncy, St-Huruge, Chevagny-sur-Guye, Passy, Salornay-sur-Guye, Cortevaix ...) et dans une moindre mesure dans la vallée de la Grosne, sous influence clunisienne forte (Cormatin, Cluny, Massilly, Ste-Cécile, Clermain, St-Pierre-le-Vieux).

L'influence clunisienne

Cluny : la ville-abbaye est le cœur de cette unité. Avec 4 900 habitants c'est la seule ville du territoire. La ville-abbaye de Cluny s'est établie non loin de la Grosne, sur le versant ouest, et la maîtrise hydraulique de la Grosne constitue un des éléments majeurs de son développement.

Vers l'an 1000, une partie importante de ce terroir est défrichée à mesure de l'implantation de communautés monastiques dépendant de l'ordre de Cluny. Le monastère est fondé en 910. Il reçoit rapidement des donations importantes qui lui permettent d'échapper au contrôle des évêques. L'influence de cette abbaye connaît une apogée dans la seconde moitié du XI^e siècle, quand des barons bourguignons qui s'engagent dans les premières croisades et dans la Reconquista espagnole rapportent une partie de leurs gains et de leurs butins aux abbayes afin d'assurer le salut de leurs âmes.

L'appropriation de la vallée par le monastère a marqué profondément le paysage. A la fin du XI^e siècle, l'abbaye de Cluny maîtrise la puissance hydraulique sur la Grosne depuis Mazille au sud, jusqu'à La-Chapelle-de-Bragny au nord (dans l'unité de la Vallée de la Saône). La rivière est alors fortement équipée en moulins (en moyenne 1 moulin par 1,2 km). Aujourd'hui les vestiges des digues des étangs et quelques rares moulins constituent les seuls témoins des nombreux ouvrages construits.

En 1940, un religieux protestant fonde la communauté de Taizé. Ce village agricole est situé sur le rebord d'un petit plateau calcaire dominant la Grosne, mais il est surtout situé à proximité immédiate de la ligne de démarcation. Dans les décennies qui suivent, ce site attirera des milliers de visiteurs venant de toute l'Europe, et deviendra ainsi une vitrine emblématique du Clunisois. On peut noter également la présence du carmel de Mazille, construit vers 1970, dont la silhouette contemporaine émerge au milieu des arbres, sur une butte dominant le village.

Un réseau routier principal de fond de vallée

Au sein de ce territoire au relief affirmé, les routes principales ont logiquement privilégié les implantations en vallée. C'est notamment le cas pour la RD980 prolongée par la RD981, voies principales de circulation nord/sud, qui longent la Grosne. La RCEA (ex RN79) qui traverse les Vallées du Clunisois d'est en ouest, emprunte l'axe de la vallée de la Grosne puis la vallée de la Noue.

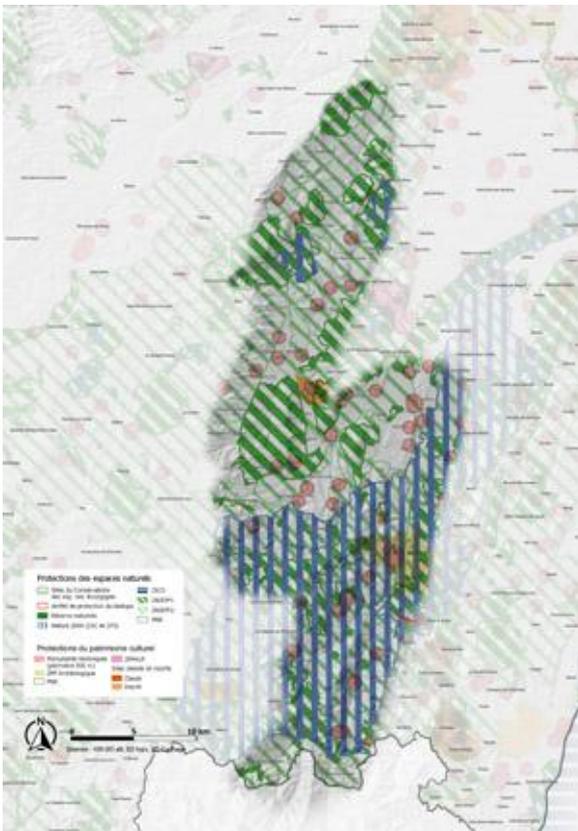
Au nord, cette logique est moins nette, car le relief plus modéré contraint moins les implantations des villages et donc des routes les reliant.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois



Les implantations villageoises sont très variées, sans qu'une dominante ne se dessine. Tramayes implanté sur le versant ensoleillé d'un col, forme un bourg de 1000 habitants dans la haute vallée du Valouzin.

PATRIMOINE



Vallées du Clunisois carte patrimoine

Patrimoine culturel

La ville-abbaye de Cluny concentre une grande partie du patrimoine protégé au titre des sites ou des monuments historiques :

- Sites inscrits de l'Abbaye, de la Place Notre-Dame, de la Maison de « Bel Air » et abords.
- Sites classés du Tilleul d'Abélard, des Hêtre et fontaine des Croix, du Chêne de la Corbette.
- Monuments historiques : ancienne abbaye, église ND, plusieurs maisons, fontaine des Serpents...

Le périmètre de la ville « intra-muros » est par ailleurs soumis à plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.

Le Village de Sigy-le-Châtel présente également un ensemble d'intérêt patrimonial (site inscrit et monument historique).

Hors de Cluny, les protections concernent essentiellement des églises (églises de Vaux à Jalogny, d'Ameugny, de Saint-Maurice-des-Champs ...) et châteaux (châteaux de Berzé-le-Châtel, de Lourdon à Lournand, Cormatin...). A noter le carmel de Mazille, monument du XXème s, inscrit en 2013.

Patrimoine naturel

Dans ce territoire aux paysages variés, les milieux naturels sont riches et bénéficient de plusieurs protections concernant les milieux bocagers, forestiers, humides ainsi que les pelouses calcaires.



La ville-abbaye de Cluny est un des sites patrimoniaux phare du département. Elle concentre un grand nombre de patrimoines protégés au titre des sites ou des monuments historiques

VOIR AUSSI...

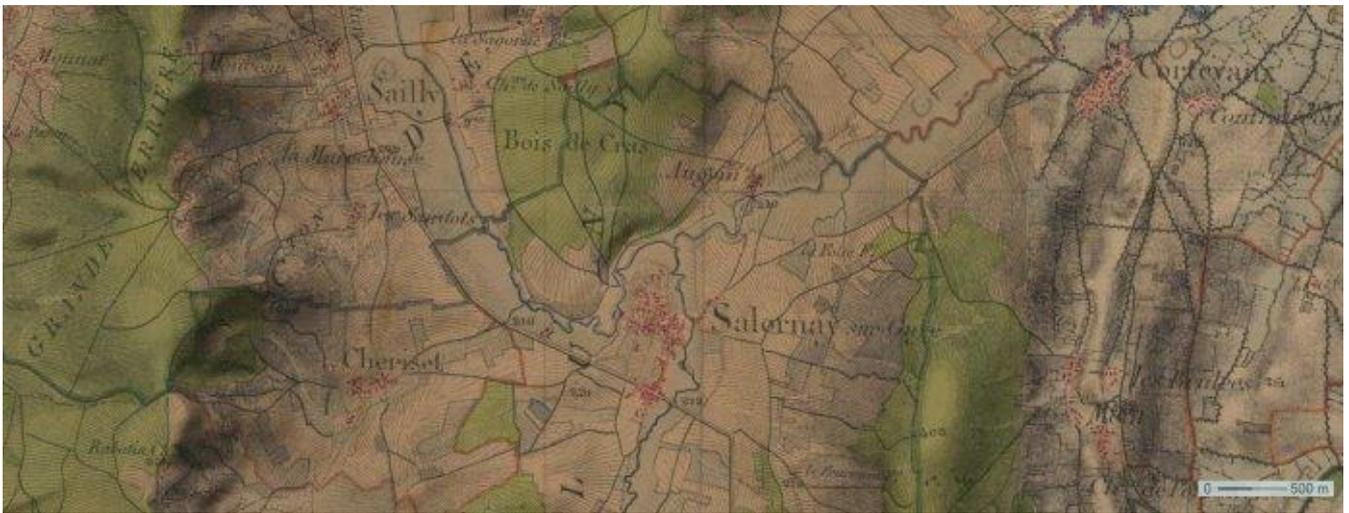
Le vignoble de Saône-et-Loire

Dynamiques et enjeux paysagers des Vallées du Clunisois

publié le 6 novembre 2018 (modifié le 2 avril 2019)

DYNAMIQUES

La comparaison des cartes et photos aériennes permet de révéler les évolutions du paysage.



Vallées du Clunisois - carte d'Etat major 1850

La carte d'Etat-major montre une valorisation étagée du territoire : en haut des sommets boisés (vert), en dessous les vignes (gris bleu), puis dans les fonds et les vallées les prés (bleu clair) et les cultures.

Le vignoble occupe à cette époque de nombreuses emprises sur les pentes, ici sur les coteaux des vallées de la Guye et de la Gande.

Les villages présentent une silhouette bien groupée.



Vallées du Clunisois - photographie aérienne 1954

Le recul de la vigne

Le vignoble a beaucoup reculé, suite aux ravages du phylloxéra à partir de 1875, abandonnant des versants entiers, comme ici à l'ouest de Salornay. Seules de rares parcelles ont été replantées avec des plants résistants. Le corollaire est soit l'enfrichement ou la légère progression des bois, soit le retour à la prairie sur les anciennes parcelles de vignes.

Un petit parcellaire ponctué d'arbres

La photographie aérienne révèle le morcellement des parcelles, aussi bien dans les vignes qu'au sein des cultures et des prairies. Les parcelles sont partout en lanières et ponctuées de nombreux arbres fruitiers.



Vallées du Clunisois - photographie aérienne 2016

La vigne se raréfie

Le recul du vignoble s'est poursuivi, abandonnant les parcelles trop pentues ou moins bien exposées. La vigne est ainsi devenue un élément marginal dans les paysages des Vallées du Clunisois.

Le reboisement des versants

Ce phénomène déjà présent en 1954 s'est poursuivi, combiné avec l'apparition de plantations de conifères, dont les teintes plus sombres contrastent avec les feuillus.

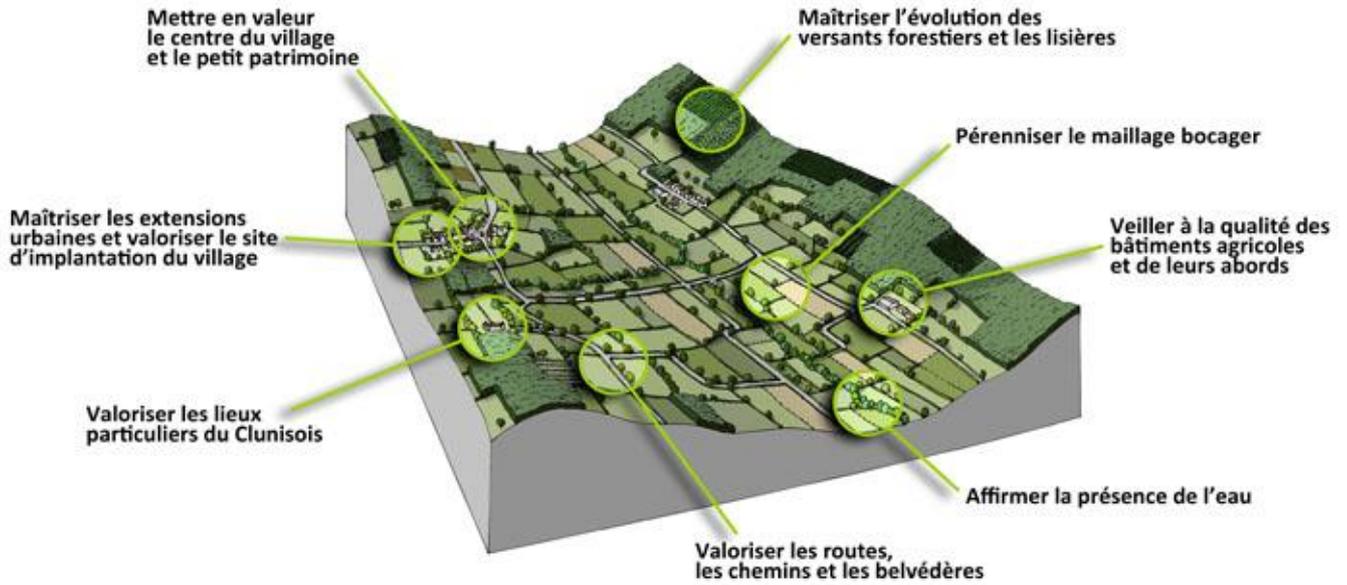
L'ouverture des fonds de vallée

Dans les vallées, le paysage s'ouvre. L'agrandissement parcellaire s'est conjugué avec la raréfaction de la trame bocagère. Les haies, moins nombreuses, se réduisent par endroits à quelques arbres isolés, vieillissants.

Des extensions urbaines

Tout en restant modérées, les extensions urbaines ont considérablement modifié les silhouettes villageoises. Ainsi, Salornay-sur-Guye se voit désormais doublé d'un nouveau quartier implanté de l'autre côté de la rivière de la Gande. Mais cette extension s'est opérée sans plan d'ensemble, aboutissant à une succession d'opérations indépendantes les unes des autres, desservies par des voiries en cul de sac, bien éloignée de la composition urbaine de qualité du centre du village.

ENJEUX PAYSAGERS



Vallée du Clunisois bloc-diagramme enjeux paysagers

Maitriser l'évolution des versants forestiers et les lisières



Atténuer la géométrie des lignes de plantation et d'éclaircies sur les versants les plus visibles.



Eviter les plages d'intervention sur de trop petites parcelles qui créent un effet de mitage du versant.



Ne pas pratiquer les coupes de régénération sur des surfaces géométriques calées sur le parcellaire : privilégier des plages d'intervention plus larges que hautes dont les formes s'accordent mieux avec celles des versants.



Avoir une grande vigilance pour toute intervention sur les crêtes qui sont très visibles.



Eviter de planter uniquement des conifères en lisière. Varier les essences et composer des lisières mixtes feuillus-conifères.



Lors des coupes conserver quelques arbres de haut jet le long des routes et des chemins.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois

La forêt qui occupait déjà majoritairement les hauts des coteaux et les crêtes a gagné certaines pentes. Dans ces vallées aux versants en covisibilité, la forêt constitue la toile de fond et la limite visuelle du paysage. Sa gestion et les modes de plantations constituent donc un fort enjeu. Par endroits des plantations de résineux affirment des formes géométriques calées sur le parcellaire cadastral, artificialisant le paysage. Cela est renforcé par leur coloration sombre en toutes saisons et leur port dressé qui focalise le regard. La taille des parcelles doit également être prise en compte pour éviter les effets de mitage ou d'uniformisation des versants. La souplesse des formes et la diversité des transitions entre peuplements, des lisières variées et entretenues, sont autant d'éléments qui permettent d'obtenir des versants harmonieux. Les problèmes s'estompent dès lors que le peuplement retrouve une diversité, soit par des parcelles mixtes feuillus et conifères, soit par une gestion jardinée. Le traitement des lisières doit être différencié afin qu'elles ne soient pas trop opaques ou monotones.

Pistes d'actions envisageables :

- Analyser et identifier les versants les plus importants dans le paysage.
- Ne pas pratiquer les coupes de régénération sur des surfaces géométriques calées sur le parcellaire : privilégier des plages d'intervention plus larges que hautes dont les formes s'accordent mieux avec celles des versants.
- Limiter les coupes à blanc et les boisements mono-spécifiques. Privilégier les peuplements de feuillus et les peuplements mixtes sur les versants les plus exposés visuellement.
- Créer des secteurs de transition (peuplement mixtes, essences variées) en limite des parcelles résineuses afin d'en atténuer l'impact visuel.
- Raisonner le plan de régénération à une échelle suffisante. Éviter les trop petites parcelles qui créent un effet de mitage du versant.
- Éviter d'intervenir sur des surfaces trop importantes sur les versants en covisibilité.
- Avoir une grande vigilance pour toute intervention sur les crêtes qui sont très visibles.
- Maintenir des lisières forestières de qualité le long des chemins et des routes. Éviter de planter uniquement des conifères en lisière. Varier les essences et composer des lisières mixtes feuillus-conifères.
- Prévoir une gestion différenciée de la lisière : augmenter la fréquence de l'élagage et des éclaircies des premiers rangs.
- Gérer les abords des boisements pour éviter les friches qui gommant les limites franches
- Composer le paysage du versant, en conservant des ouvertures agricoles en alternance avec la forêt sur des points stratégiques : crête, abords de hameaux, cols...
- Mettre en place une réglementation des boisements.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois

Pérenniser le maillage bocager



Maintenir un maillage de haie autour des parcelles.



Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire agricole. Remailler les prairies par des haies vives en cas d'ouverture trop importante.



Maintenir et replanter des arbres dans les parcelles et les haies, le long des chemins ruraux et des routes.

Compte tenu des pentes qui les mettent remarquablement en scène, la présence des haies bocagères prend de l'importance, constituant un enjeu incontournable. L'aspect graphique des haies anime les versants, et forme un premier plan de qualité le long des routes et des chemins. Ce bocage participe également à la mise en scène des villages dans leur site en étant partie prenante de leur écrin. Mais certains secteurs voient la création de plus grandes parcelles de prés, où arbres et haies ont tendance à disparaître au profit du fil barbelé. Les jeunes arbres sont par ailleurs rares dans les haies ou au milieu des parcelles. Les arbres isolés, majoritairement âgés, mériteraient d'être renouvelés. Une attention particulière est donc nécessaire pour le maintien du bocage qui contribue à la richesse et à l'attrait indéniable de ces paysages.

Pistes d'actions envisageables :

- Remailler les prairies par des haies vives en cas d'ouverture trop importante.
- Faire porter l'effort sur certains versants bien visibles.
- Planter des haies et des arbres le long des chemins ruraux qui se dénudent.
- Soigner l'entretien des haies.
- Inclure des arbres de haut jet dans les haies.
- Replanter des arbres isolés au sein des prairies.
- Conserver les haies dans les ruptures de pente pour éviter l'érosion.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois

Affirmer la présence de l'eau



Maintenir des espaces ouverts en prairie près des cours d'eau. Gérer la ripisylve qui signale le passage de l'eau.



Utiliser l'eau comme élément fondateur des espaces publics dans les villages. Aménager des accès publics à la rivière.

Gérer la végétation pour ouvrir des vues sur l'eau depuis les ponts. Mettre en valeur les vues sur la rivière depuis le pont.



Gérer la végétation pour ouvrir des vues sur l'eau. Valoriser le petit patrimoine lié à l'eau : moulin, lavoir, fontaine...

Dans ce paysage de vallées la présence de l'eau reste paradoxalement discrète, seulement révélée par le tracé de la ripisylve qui souligne le cours de la rivière au milieu des prairies bocagères. Mais celle-ci n'est souvent perceptible qu'à ses abords directs à l'occasion du franchissement d'un pont ou aux abords d'un village ou d'un moulin. Le passage de l'eau donne un formidable atout aux espaces publics du village. Tout un petit patrimoine lié à l'eau mérite d'être mis en valeur : biefs, rigoles, fontaines, lavoirs, ponts, étangs... L'entretien des cours d'eau, leur accessibilité, la mise en valeur des ponts, la gestion des fonds et des ripisylves participent à produire un paysage attractif. Cela vient également appuyer la démarche Trame verte et bleue des liaisons écologiques.

Pistes d'actions envisageables :

- Ouvrir les abords des cours d'eau pour les rendre visibles dans le paysage. Maintenir des espaces ouverts en prairie près des cours d'eau.
- Supprimer les microboisements en fond de vallée.
- Mettre en valeur les points de vue sur la vallée et sa rivière.
- Gérer la ripisylve qui signale le passage de l'eau.
- Donner accès au cours d'eau. Créer ou rouvrir des chemins. Retrouver des emprises publiques le long des cours d'eau dans ou à proximité des villages.
- Ouvrir les abords des ponts qui constituent des points de découverte privilégiés.
- Utiliser l'eau comme élément fondateur des espaces publics dans les villages.
- Restaurer le petit patrimoine lié à l'eau avec un vocabulaire simple.
- Révéler la présence des moulins.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois

Mettre en valeur le centre du village et le petit patrimoine



St-Christophe



Genouilly

Mettre en valeur les places. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics. Privilégier l'utilisation de matériaux locaux et conserver une simplicité dans les aménagements. Eviter la multiplication du mobilier ou des jardinières.



St-Huruge



Bissy-sous-Uxelles

Aménager comme ici, les entrées de village avec simplicité pour marquer la transition de la route à la rue.

Aménager simplement les traversées de villages tout en valorisant comme ici le caractère rural.



Bonnay



St-Huruge

Mettre en valeur le patrimoine bâti, les murs de pierre et la présence de l'eau.

Aménager simplement les espaces publics tout en valorisant comme ici le caractère rural du village.

La qualité des ambiances villageoises, où la pierre s'affiche, participe à l'attractivité des paysages des Vallées du Clunisois. La mise en valeur des espaces publics des villages et de leur périphérie constitue un faire-valoir important pour la qualité du cadre de vie et la fréquentation touristique. Les espaces publics (entrée, rue, place, venelle, tour de village, bord de rivière...) sont des points stratégiques à valoriser pour conserver le cachet du bourg et sa convivialité. Les aménagements doivent faire preuve de simplicité pour préserver la tonalité rurale des lieux qui fait le charme des villages. Certains éléments de patrimoine (lavoir, mur, puits, calvaire, bâti...) ne doivent pas être oubliés. Des actions pour restaurer et redonner vie aux habitations anciennes délaissées, plutôt que de systématiquement construire en périphérie du bourg, sont à privilégier.

Les entrées et les traversées des bourgs ou villages sont par endroit à améliorer pour valoriser le cadre de vie des habitants et parfaire l'image des villages. Il est important que la transition de la route à la rue soit bien perceptible. L'aménagement de la rue doit prendre un caractère plus urbain ou villageois et abandonner le langage routier.

Pistes d'actions envisageables :

- Aménager les entrées de bourg avec simplicité pour marquer la transition de la route à la rue en évitant les traitements routiers.
- Utiliser l'arbre à bon escient pour structurer l'espace des entrées (alignement) ou des places (mail)
- Mettre en valeur les places. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics.
- Prévoir dans toute extension urbaine des espaces publics structurants de qualité.
- Privilégier l'utilisation de matériaux locaux dans les aménagements. Conserver un vocabulaire simple mais de qualité, en accord avec la ruralité des lieux.
- Valoriser les petits éléments de patrimoine (lavoir, muret, noue pavée, calvaire...).
- Soigner les périphéries des villages : plantations, chemin de tour de village, abords du cimetière. Préserver un maillage de chemins en périphérie des villages.

Maîtriser les extensions urbaines et valoriser le site d'implantation du village



Préserver la silhouette groupée des villages. Proscrire l'urbanisation linéaire et le mitage.



Prôner un développement économe de l'espace dans les documents d'urbanisme. Renforcer le centre bourg plutôt que d'éparpiller des constructions le long des routes.



Ne pas penser qu'au pavillon individuel comme seul modèle d'habitat, promouvoir les maisons de ville ou le petit collectif. Soigner les transitions avec l'espace agricole.



Porter une attention particulière aux routes d'accès et aux entrées en évitant de les coloniser par une urbanisation linéaire

Mis à part aux abords de Cluny, les villages du Clunisois restent relativement à l'écart de forts développements urbains. Mais cela n'enlève pas le fait d'avoir une vigilance vis à vis de leur évolution. De nombreux villages possèdent des éléments bâtis patrimoniaux et se sont implantés historiquement avec finesse dans le paysage, que cela soit au bord d'une rivière, sur un versant ou une petite crête. Ils sont bien visibles dans ces paysages. L'urbanisation constitue un élément d'évolution très visible, mais surtout irréversible. Quelques extensions bâties mal positionnées suffisent à altérer la lisibilité de la silhouette du bourg. L'urbanisation linéaire et le mitage desservent la qualité des paysages. Les nouvelles constructions mises en façade le long des axes routiers ou en périphérie du village transforment la perception et l'identité des lieux. Il est donc important de réfléchir à la forme des groupes bâtis et à leur relation avec le relief, aux connexions avec le centre ancien ou encore au respect du site originel d'implantation du village.

Pistes d'actions envisageables :

- Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme.
- Préserver la silhouette groupée des villages et des bourgs. Harmoniser le développement en fonction du relief.
- Mettre en place des limites pérennes à l'urbanisation.
- Maintenir des coupures non bâties entre les villages et les bourgs.
- Porter une attention particulière aux routes d'accès et aux entrées en évitant de les coloniser par une urbanisation linéaire.
- Renforcer le centre bourg plutôt que d'éparpiller des constructions le long des routes.
- Ne pas penser qu'au pavillon individuel comme seul modèle d'habitat, promouvoir les maisons de ville ou le petit collectif.
- Dynamiser les centres des villages pour inciter la restauration des habitations.
- Soigner les périphéries des villages : plantations, chemin de tour de village, abords du cimetière...
- Respecter l'aspect patrimonial de certains villages.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois

Veiller à la qualité des bâtiments agricoles et de leurs abords



St-Micaud

Eviter les implantations trop visibles : en crête, en entrée de village ou en bord de route. Eviter les teintes claires qui focalisent les regards. Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage. Utiliser des essences locales adaptées au contexte.



St-Andre-le-Désert

Privilégier comme ici, des bâtiments de teinte sombre, plus discrets dans le paysage.



Germagny

Planter aux abords des bâtiments, comme ici ou quelques arbres suffisent à atténuer la présence de ce volume bâti imposant.



Taizé

Prendre en compte la valeur patrimoniale des corps de fermes anciens.



Lournand

Installer les stockages dans des lieux discrets en arrière-plan.



Lournand

Soigner comme ici, l'entrée de la ferme.

L'activité agricole dominante des Vallées du Clunisois est l'élevage. Cela implique dans le paysage la présence de hangars, accolés ou non aux fermes anciennes, ou en périphérie des villages. Les nouveaux bâtiments agricoles construits sont souvent en rupture avec les bâtiments anciens, en raison des mises aux normes ou de l'évolution des techniques. Leurs volumes, leurs matériaux ou leur couleur n'ont pas toujours fait l'objet d'une réflexion pour conserver une certaine harmonie avec leur situation et leur entourage. Leur localisation et leur qualité architecturale (volume, couleur...), ainsi que l'aménagement de leurs abords (plantations, chemin, transition avec les prés) peut participer à mieux inclure les nouveaux bâtiments dans le paysage.

Quelques pistes d'actions envisageables :

- Eviter les implantations trop visibles : en crête, en entrée de village ou en bord de route.
- Soigner l'architecture des bâtiments (volumes, matériaux), fractionner les volumes.
- Privilégier des bâtiments de teinte sombre, plus discrets dans le paysage.
- Soigner l'entrée de la ferme. Planter des arbres isolés ou alignés le long du chemin d'entrée.
- Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage. Utiliser des essences locales adaptées au contexte.
- Installer les stockages dans des lieux discrets en arrière-plan.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Vallées du Clunisois

Valoriser les routes, les chemins et les belvédères



Soigner voire replanter des haies le long des routes et des chemins.



Soigner comme ici, la taille des haies le long des routes.



Replanter des arbres isolés en bord de route.



Soigner les itinéraires en balcon en gérant la végétation pour préserver les vues.



Aménager avec soin les aires d'arrêt.



Conserver et aménager des chemins publics autour des villages. Baliser un réseau de chemins reliant les villages.



Maintenir les haies autour des chemins.

Les axes routiers majeurs sont pour la plupart situés en fond de vallée. L'enjeu est alors d'éviter un vocabulaire routier banalisant, de veiller à la qualité de vues (abords directs de la voie et gestion de la végétation) et à la perception des villages ou des bourgs ainsi qu'à leurs accès. Sur les versants, quelques routes ou chemins en balcon offrent des vues en belvédère sur les vallées, qui doivent être maintenues par une gestion suivie de la végétation arborée. La mise en valeur des chemins de randonnée ou de balade, constitue également un enjeu important, notamment aux abords des villages. Les nombreux événements qui animent les parcours méritent d'être entretenus et mis en valeur : arbre remarquable, source, franchissement d'un cours d'eau, point de vue sur la vallée ou le village, calvaire, aire d'arrêt ...

Pistes d'actions envisageables :

- Conserver une qualité de découverte et de lien avec le paysage environnant pour les voies de fond de vallée à fort trafic.
- Soigner les itinéraires en balcon en dégagant ou en préservant les vues. Eviter d'implanter les réseaux aériens du côté du point de vue.
- Aménager des points d'arrêts.
- Gérer et moduler les lisières forestières le long des routes (transparence, variété, recul...).
- Maîtriser la qualité des premiers plans le long des itinéraires. Maîtriser l'urbanisation aux abords des voies.
- Mettre en valeur les carrefours.
- Dégager des points de vue sur l'eau. Soigner les abords des ponts (dégager la végétation, créer des aires d'arrêt).
- Mettre en valeur les petits événements le long des parcours.
- Réfléchir à l'accessibilité des points de vue, à l'aménagement de belvédères, la gestion de la végétation, la maîtrise des vues depuis les sommets. Remettre à niveau certains aménagements vieillissants.

Valoriser les lieux particuliers du Clunisois



Maitriser l'évolution urbaine de Cluny et la qualité paysagère de ses abords. Soigner la découverte et la traversée de la ville depuis la RD 980.



Mettre en valeur l'entrée de Cluny par la RD 980. Maitriser la qualité de l'urbanisation le long de cet axe.



Réfléchir à l'accessibilité des monts, l'aménagement de belvédères, la gestion de la végétation, la maîtrise des vues depuis leur sommet, comme ici pour le promontoire de St-Clément-sur-Guye dominant la vallée de la Guye.

La ville emblématique de Clunys mérite une attention particulière pour que sa périphérie soit le reflet de la qualité de son centre ancien historique, qui a fait l'objet de nombreux aménagements et de mise en valeur du patrimoine bâti. Des développements urbains ont colonisé les coteaux, d'autres s'installent le long des voies d'accès. Le passage de la RD 980 en marge de la ville lui donne un rôle important dans la perception de la ville qui doit être pris en compte. Un grand soin doit être apporté à l'aménagement de cette voie, à la gestion de ses abords et à la maîtrise de l'urbanisation qui la jouxte.

Plusieurs monts, dont certains sont situés sur la ligne de partage des eaux entre Saône et Loire bordent les vallées du Clunisois (Butte de Suin, Mont de Mandé...) et constituent des lieux remarquables, visibles de loin et offrant de somptueux belvédères. Ils méritent une attention particulière pour leur mise en valeur.

Pistes d'actions envisageables :

- Maitriser l'évolution urbaine de Clunys et la qualité paysagère de ses abords.
- Soigner la découverte et la traversée de la ville depuis la RD 980.
- Réfléchir à l'accessibilité des monts, l'aménagement de belvédères, la gestion de la végétation, la maîtrise des vues depuis leur sommet. Remettre à niveau certains aménagements vieillissants.
- Mettre en valeur les châteaux dans le paysage.

Bibliographie sur les paysages des Vallées du Clunisois

publié le 16 février 2018 (modifié le 21 février 2019)

Paysages

- La Chapelle-sous-Brancion, paysage... aperçu du paradis, Pierre-Michel Delpeuch, 2015
- Plan de paysage du pays d'art et d'histoire entre Cluny et Tournus- Diagnostic. Pays d'Art et d'Histoire, 2013- Entités paysagères- Géographie- Bourgs, villages, hameaux - Identification du vivant - Architecture
- Paysage et carrières en Saône-et-Loire. DREAL Bourgogne, 2012
- Paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2007
- D'un paysage à l'autre : interpréter les paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2001
- Paysages de Bourgogne. Diren Bourgogne, 1997

Géographie

- Régions naturelles, pédopaysages et sols de la Saône-et-Loire. INRA, 2005
- Inventaire forestier national - département de la Saône-et-Loire. IFN, 2002
- La Saône-et-Loire de la préhistoire à nos jours. Pierre Goujon, 1992

Urbanisme et architecture

- SCoT « entre Saône et Grosne. 2004. Rapport de présentation
- L'habitat rural au pays de Cluny. JPM éd. 2004

Les communes des Vallées du Clunisois

publié le 19 mars 2019

Vallées du Clunisois : liste des communes concernées

Ameugny	Écuisses	Saint-Huruge
Barizey	Flagy	Saint-Laurent-d'Andenay
Bergesserin	Fley	Saint-Léger-sous-la-Bussière
Berzé-le-Châtel	Genouilly	Saint-Marcelin-de-Cray
Bissey-sous-Cruchaud	Germagny	Saint-Martin-d'Auxy
Bissy-sous-Uxelles	Germolles-sur-Grosne	Saint-Martin-de-Salencey
Bissy-sur-Fley	Jalogny	Saint-Martin-du-Tartre
Bonnay	Jambles	Saint-Martin-la-Patrouille
Bourgvilain	Joncy	Saint-Maurice-des-Champs
Brandon	La Chapelle-du-Mont-de-France	Saint-Micaud
Bray	La Guiche	Saint-Pierre-le-Vieux
Buffières	La Vineuse	Saint-Point
Burnand	Le Puley	Saint-Privé
Burzy	Le Rousset-Marizy	Saint-Vallerin
Buxy	Lourmand	Saint-Vincent-des-Prés
Cersot	Malay	Saint-Ythaire
Chapaize	Marcilly-lès-Buxy	Salornay-sur-Guye
Château	Mary	Sassangy
Châtel-Moron	Massilly	Savianges
Chériset	Massy	Savigny-sur-Grosne
Chevagny-sur-Guye	Matour	Serrières
Chiddes	Mazille	Sigy-le-Châtel
Chissey-lès-Mâcon	Montagny-lès-Buxy	Sivignon
Clermain	Montagny-sur-Grosne	Sologny
Cluny	Moroges	Suin
Collonge-en-Charollais	Passy	Taizé
Cormatin	Pressy-sous-Dondin	Tramayes
Cortambert	Sailly	Trambly
Cortevaix	Saint-André-le-Désert	Vaux-en-Pré
Culles-les-Roches	Saint-Bonnet-de-Joux	Villeneuve-en-Montagne
Curtill-sous-Buffières	Saint-Clément-sur-Guye	Vitry-lès-Cluny
Curtill-sous-Burnand	Sainte-Cécile	
Donzy-le-National	Sainte-Hélène	

